

Les sépultures préhistoriques de Chamblandes et leur signification pour l'ethnologie de la Suisse

Autor(en): **Schenk, Alex**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **18 (1910)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-17068>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et même chose, avec des dénominations différentes. La *Chaufferossaz* du nord est, en effet, à la cote de 722, tandis que la *Grange Nauvaz* rière Forel est à celle de 707, c'est-à-dire placée plus bas.

B. DUMUR.

LES SÉPULTURES PRÉHISTORIQUES DE CHAMBLANDES

et leur signification pour l'ethnologie de la Suisse

(Suite et fin. — Voir livraison de février.)

Dans ses belles recherches archéologiques sur le cimetière du Boiron¹, M. le prof. F.-A. Forel ayant comparé entre elles les différentes sépultures préhistoriques de notre pays, nous amène à examiner les conclusions auxquelles son étude aboutit.

Après avoir établi que les tombes du Boiron sont le champ funèbre d'un village de Palafitteurs du bel âge du bronze, âge nettement déterminé par l'absence d'objets de fer, par la présence d'objets de bronze et de poteries, tous caractéristiques de l'âge du bronze, M. Forel conclut à l'unité des Palafitteurs dans toute la série de leur développement historique, depuis le début de l'âge de la pierre polie jusqu'à l'aurore de l'âge du fer. En outre, il admet une identité parfaite dans la complexité des mœurs funéraires des tombes du Boiron et celles qui ont été constatées dans le grand cimetière de Hallstatt (Haute-Argovie), lequel est considéré par les archéologues comme caractéristique du premier âge du fer, auquel il a donné son nom². En effet, à

¹ F.-A. FOREL. *Le cimetière du Boiron. Unes de préhistoire suisse.* « Revue historique vaudoise », juillet et août 1909.

² ED VON SACKEN. *Das Grabfeld von Hallstatt.* Wien, 1868.

Hallstatt, comme au Boiron, l'on a un cimetière en terre plate, en ordre dispersé, avec juxtaposition de l'inhumation et de l'incinération; c'est un mélange complet des deux rites funéraires.

Au Boiron, dans les tombes à inhumation le squelette est étendu sur le dos, en terre libre, sans attitude repliée; il n'y a pas traces évidentes de cercueil de bois. Le squelette est paré de quelques bijoux, bracelets, bagues, chaînes d'anneaux, épingles de bronze; *jamais d'armes, d'outils, pas un seul couteau*. Au pied du squelette se trouvaient, dans quelques cas, des vases de formes diverses et jusqu'à des « piles d'assiettes », plusieurs sébilles étant entassées les unes sur les autres.

Dans les tombes à incinération les fragments d'os calcinés sont, ou bien enfermés dans un vase, « urne cinéraire », ou bien étendus au fond de la tombe en « un foyer » de cendres et de charbons. Tout indique que l'incinération ne se faisait pas sur place et que le bûcher funéraire était situé quelque part, en dehors du cimetière. Les sépultures à incinération sont les unes en terre libre, une fosse creusée en terre, avec ou sans dalle horizontale sur le foyer ou sur la vaisselle funéraire; les autres dans un caveau mortuaire, un ciste de dalles brutes, ou à peine travaillées, cuboïde, d'un mètre de côté, le fond étant un pavé de galets ou le sable naturel. Le mobilier consiste en une vaisselle funéraire, comme celle des tombes à inhumation; le nombre des vases, de formes diverses, varie de un à douze et plus, tels que urnes, gobelets, pots, sébilles, piles d'assiettes.

A Hallstatt¹, dans les tombes à incinération, les cendres étaient soigneusement séparées des charbons et déposées tantôt sur le sol naturel, tantôt sur des pierres ou sur une dalle, ou même dans une auge d'argile mal cuite ou, plus

¹ M. HOERNES. *Halstatt en Autriche*. « Revue d'anthropologie », Paris, 1889.

rarement, dans des cercueils de bois. Deux fois seulement les os brûlés furent trouvés dans des vases de bronze, une fois dans un vase d'argile. Au-dessus et autour des cendres les charbons du bûcher étaient entassés. Les objets plus petits, appartenant à la parure des morts et portant les traces de la combustion, gisaient sur les os, les objets plus grands, armures, vases, à côté d'eux. La plupart des vases de bronze étaient ainsi placés auprès de petits amoncellements de cendres; aussi ils étaient vides ou ne contenaient que des ossements d'animaux. Les tombeaux à inhumation n'ont fourni que deux vases de bronze. Des vases en argile, trois à cinq chaque fois, se trouvaient dans tous les tombeaux, qui, du reste, étaient fréquemment entourés et couverts de blocs de pierre. La seule différence importante à signaler c'est qu'à Hallstatt il y a dans le mobilier funéraire des armes et des outils, tandis que M. Forel n'en a pas encore trouvé au Boiron. A Hallstatt, le mobilier funéraire peut se classer comme suit :

1° *Armes* : épées, poignards et coutelas, lances, pointes de flèche, haches, casques, boucliers;

2° *Objets de parure* : ceinturons, pendeloques, fibules et agrafes, bracelets, bagues, boucles d'oreille et de chevelure, spirales, chaînes, colliers de perles de bronze, or, ambre et verre, boutons, diverses garnitures et bordures, amulettes et symboles;

3° *Ustensiles* : divers outils de métier, lime, enclume, tenailles, hameçons, aiguilles à coudre, poinçons, clous, pierres à aiguiser et à polir;

4° *Vases* : chauderons, urnes, coupes, puisoirs de bronze, pots, écuelles et plats d'argile, appareil de verre;

5° *Objets divers* : disques d'argile, pierres travaillées, boules et scories de bronze, coquilles, ossements d'animaux, etc.

Pour M. Forel, les ressemblances sont tellement frappantes

au point de vue des mœurs funéraires entre les tombes du Boiron et les sépultures de Hallstatt, qu'il n'hésite pas à considérer les populations qui ont laissé leurs morts dans ces deux nécropoles comme constituant deux rameaux d'un même peuple; de là sa deuxième thèse : *Les Palafitteurs appartenaient à la même race que les gens de Hallstatt.*

Cependant, comme on l'a vu par l'énumération du mobilier funéraire de Hallstatt, il y a une très grande différence à cet égard avec celui du Boiron; tandis que le cimetière du Boiron est du bel âge du bronze lacustre, celui de Hallstatt est typique du premier âge du fer. Ce qui amène M. Forel à supposer que la civilisation de Hallstatt s'est manifestée chez un peuple de même race que celui des Palafitteurs de l'âge de bronze. « Il y a eu progrès dans la culture industrielle et commerciale, mais une interruption historique. Le Hallstattien n'est pas dû à l'invasion d'un nouveau peuple; c'est le développement d'un peuple antérieur. Ainsi s'explique l'apparition de pièces industrielles de type hallstattien dans plusieurs de nos cités lacustres, à Mörigen entre autres, à Auvernier, Estavayer, Hauterive, etc., où l'on a des fibules et des objets de fer. D'où une troisième thèse : *Le Hallstattien, ou premier âge du fer, est la continuation directe de l'âge du bronze, sans interruption ou lacune.*

M. Forel admet ensuite l'invasion d'un nouveau peuple qui serait arrivé dans nos contrées au deuxième âge du fer, car les populations qui ont laissé leurs morts dans les cimetières de l'époque de la Tène, à Vevey et à Münsingen, ne sont pas des Palafitteurs, ces cimetières ne ressemblant en rien à celui du Boiron. Il y a une différence absolue au point de vue archéologique entre les Palafitteurs et les Gaulois de l'époque de la Tène: c'est pourquoi M. Forel exprime une quatrième thèse : *Dans notre Suisse la coupure historique par invasion d'un nouveau peuple a eu lieu, non entre l'âge du bronze et l'âge du fer, mais entre l'époque*

de Hallsatt et l'époque de la Tène. Les Gaulois de la Tène ont anéanti les derniers restes, s'il en survivait, du peuple des Palafitteurs.

Enfin, en comparant le cimetière du Boiron aux sépultures de l'âge du bronze de Verchiez, près d'Aigle, Charpigny près St-Triphon qui sont des cistes de pierres semblables à ceux de l'âge de la pierre polie de Chamblandes, du Châtelard et de Montagny-sur-Lutry, et situées dans des localités bien éloignées du lac et des Palafittes, M. Forel pense que si le cimetière du Boiron est le type des cimetières des Palafitteurs, celui de Charpigny aurait appartenu à un tout autre peuple, les *Chamblandais* qui, avec le cours des âges, comme les Palafitteurs, auraient passé successivement de la civilisation de la pierre polie à celle du bronze : *Pendant les âges de la préhistoire, dans notre vallée du Rhône lémanique, deux peuples sont restés en présence : les Chamblandais, terriens, et les Palafitteurs, lacustres* (Thèse VI).

* * *

Dans l'état actuel de nos connaissances, il ne nous paraît pas possible d'admettre telles quelles toutes les conclusions de M. Forel ; quelques réserves à cet égard sont, en tout cas, nécessaires ; nous les formulerons spécialement pour chacune des thèses avec lesquelles nous ne sommes pas complètement d'accord :

Thèses II, III et IV. — Les données archéologiques, comme souvent aussi les données linguistiques, ne sont pas toujours suffisantes pour permettre d'établir une parenté ethnique entre des peuples ayant vécu à des époques différentes dans des endroits différents, et l'on établit souvent ainsi des confusions entre la notion de peuple et la notion de race. En effet, un peuple peut être constitué par des éléments divers appartenant à deux ou plusieurs races distinctes ayant, pour des raisons déterminées, adopté les

mêmes mœurs, les mêmes coutumes, le même régime, formant, en un mot, une nation, comme la nation suisse, par exemple. Une race, au contraire, est spécialement déterminée par ses caractères anatomiques, anthropologiques et ethnologiques. C'est pourquoi il faut être très réservé dans ce genre d'appréciations. Ainsi, les tribus germaniques des invasions des temps historiques, bien qu'elles fussent conquérantes, adoptèrent en grande majorité la langue des vaincus : tels les Lombards de l'Italie du nord, les Goths et les Francs en Espagne et dans la Gaule, les Burgondes dans la Franche-Comté et dans la Suisse occidentale. Par contre, en Angleterre, ce fut l'idiome des émigrants anglo-saxons qui domina, et dans la Suisse de l'est et du nord, au-dessus de la Sarine, celui des Allemanes.

De même, ainsi que nous l'avons vu précédemment¹, les Palafitteurs de l'âge de la pierre polie et de l'âge du bronze appartiennent à la fois à deux races distinctes, aux races brachycéphale et dolichocéphale néolithiques ou à leurs descendantes. Les populations de Hallstatt, celles, du moins, qui sont représentées par leurs squelettes dans les sépultures à inhumation, sont essentiellement dolichocéphales et caractéristiques de la race dolichocéphale d'origine septentrionale ; le front est étroit et quelque peu fuyant, la face allongée, leptoprosope et un peu prognathe, la région occipitale du crâne saillante et la mâchoire inférieure est haute. C'est le même type que celui qui porte, en Allemagne, le nom de type germanique ou de « Reihengräber » (type des tombeaux en rangées). Les Gaulois, comme les Helvètes, appartiennent à cette race. Trois crânes trouvés au Boiron sont dolichocéphales et paraissent se rattacher par leurs caractères à la race dolichocéphale d'origine septentrionale, mais ce nombre est jusqu'ici trop restreint pour qu'il nous soit permis d'en tirer, au point de vue anthropologique, des

¹ Voir *Revue historique vaudoise*, février 1910.

conclusions définitives. Et si l'on se base sur les données de l'archéologie pure il est bien difficile de préciser davantage. C'est ainsi que MM. Alexandre Bertrand et Salomon Reinach considèrent la civilisation hallstattienne comme étant celto-illyrienne¹, tandis que M. Dottin la considère comme celtique². Or, les Celtes sont brachycéphales et les Gaulois sont dolichocéphales ; ils appartiennent donc, anthropologiquement parlant, à deux races distinctes, ayant des origines particulières. L'on voit, par ce simple fait, combien il faut être réservé et prudent dans les déductions scientifiques qui sont basées essentiellement sur les données archéologiques.

M. D. Viollier, conservateur du Musée national suisse, à Zurich, vient de publier une intéressante étude sur la civilisation hallstattienne et, en particulier, sur les fibules du premier âge du fer en Suisse³. Il essaie aussi de rechercher le pays d'où provenaient les populations qui ont introduit chez nous la civilisation de Hallstatt. D'après lui, cette contrée est le bassin du Danube, fleuve qui a joué dans tous les temps un rôle si important dans la migration et le commerce des peuples. C'est de là que partirent probablement les hordes conquérantes qui, après avoir passé le Rhin, prirent possession de notre territoire. Elles ne doivent pas cependant avoir été longtemps maîtresses de notre sol, car les Gaulois arrivèrent bientôt après et introduisirent chez nous une nouvelle civilisation (La Tène), dont le lieu d'origine doit être placé sur le cours moyen du Rhin ; cette civilisation dériverait, par une lente évolution, de celle du premier âge du fer, c'est-à-dire de la civilisation hallstattienne ; après avoir été transportée jusque chez nous par les

¹ A. BERTRAND et S. REINACH. *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*. Paris, 1894, p. 71.

² DOTTIN. *Manuel de l'antiquité celtique*, p. 2.

³ DAVID VIOLLIER. *Étude sur les fibules de l'âge du fer trouvées en Suisse. Essai de typologie et de chronologie*. Paris, Alphonse Picard et fils, 1908.

tribus gauloises, elle n'aurait pas tardé à se répandre dans toute l'Europe occidentale; elle se développa ensuite dans notre pays jusqu'au jour où les Helvètes vaincus par César furent soumis à l'influence romaine¹.

Comme on le voit, il est difficile de concilier ces diverses hypothèses. Pour ce qui nous concerne, en nous basant sur les faits anthropologiques, nous pensons qu'il n'est pas encore possible, d'après les données scientifiques actuellement acquises, d'établir des conclusions fermes et définitives.

Nous pensons cependant que la civilisation de l'âge du fer n'est pas, en Suisse, la descendante directe de celle de l'âge du bronze, et, nous croyons aussi que les populations qui ont apporté et développé cette civilisation appartenaient primitivement à une seule et unique race, race dolichocéphale, blonde et de stature élevée, ayant constitué plus tard, c'est certain, plusieurs tribus et, peut-être aussi, plusieurs peuples, parmi lesquels viennent au premier rang, dans l'ordre de la chronologie historique, les Gaulois d'abord et, ensuite, les Helvètes. Nous admettons aussi que la coupure historique dont parle M. Forel ne s'est pas faite entre l'époque de Hallstatt et l'époque de la Tène, mais bien entre l'âge du bronze et l'âge du fer. Les tumulus du premier âge du fer, dont les recherches récentes augmentent constamment le nombre dans le Plateau suisse, entre le Jura et les Alpes, sont certainement aussi une preuve de l'apparition dans nos contrées d'une civilisation toute différente de celle des Palafitteurs de l'âge du bronze. Cette civilisation plus récente a fort probablement été introduite chez nous par l'invasion d'hommes ethniquement apparentés à ceux qui, soit à l'âge de la pierre polie, soit à l'âge du bronze, se rattachaient à la race dolichocéphale d'origine septentrionale. Et ce qui vient à l'appui

¹ Dans leur ensemble, les conclusions de M. Viollier nous paraissent exactes et nous ne voyons pas d'inconvénient anthropologique pour les admettre dans leurs grandes lignes.

de cette hypothèse, c'est le fait qu'au cimetière du Boiron, aussi bien que dans celui de Hallstatt, l'on ne rencontre pas de restes squelettiques ayant appartenu à la race brachycéphale, mais seulement des crânes et ossements caractéristiques de la race dolichocéphale.

Il est donc permis de supposer que les représentants de la race brachycéphale, plus ancienne dans le pays, puisqu'on la rencontre déjà dans les Palafittes du début du néolithique, avaient l'habitude d'incinérer leurs morts, tandis qu'au contraire les Dolichocéphales les inhumaient, puisque, aussi bien au Boiron, comme à Hallstatt, les Dolichocéphales seuls se rencontrent dans les tombes à inhumation. D'autre part, cette parenté ethnique entre les brachycéphales de l'âge du bronze et ceux de l'âge du fer, d'une part, et entre les dolichocéphales du Boiron et ceux de Hallstatt, d'autre part, suffirait à expliquer la persistance, au premier âge du fer, de mœurs et de coutumes funéraires, reconnues déjà à l'âge du bronze, sans qu'il y ait lieu, pour cela, d'invoquer sur place, une évolution de la civilisation de l'âge du bronze aboutissant directement à celle de l'âge du fer. Nous croyons, certes, à l'évolution progressive de la civilisation du bronze, mais nous admettons aussi que la transformation si radicale et si rapide qui s'est produite dans la civilisation et dans les mœurs des populations qui ont vécu chez nous, en Suisse, à l'époque de transition de l'âge du bronze à l'âge du fer, n'a pu se faire sans l'intervention d'un nouveau peuple envahisseur, avant-coureur des Gaulois et appartenant, comme eux, à la même race. Les données anthropologiques que nous publierons dans un travail actuellement en préparation, sont, du reste, démonstratives à cet égard.

Nous considérons donc la quatrième thèse de M. Forel comme exacte, en admettant que la coupure historique dans la civilisation des Palafitteurs par invasion d'un nouveau peuple a eu lieu, non pas entre l'époque de Hallstatt et

l'époque de la Tène, mais bien entre l'âge du bronze et l'âge du fer, époque que l'on pourrait aussi appeler *époque möri-gienne*, d'après le Palafitte de Mörigen, au lac de Bienne, qui est caractéristique de cette époque, si cette dénomination ne risquait pas de prêter à confusion avec l'*époque morgienne*, de la station des Roseaux, laquelle est caractéristique de l'époque de transition de l'âge de la pierre polie à l'âge du bronze.

Nous dirons donc :

Dans notre Suisse, la coupure historique par invasion d'un nouveau peuple a eu lieu entre l'âge du bronze et l'âge du fer. Les dolichocéphales du premier âge du fer, prédécesseurs des dolichocéphales ou Gaulois de la Tène, c'est-à-dire des Helvètes, ont anéanti ou subjugué les derniers restes, s'il en survivait, du peuple des Palafitteurs.

Thèse VI. — Nous ne sommes pas non plus complètement d'accord avec la sixième thèse de M. Forel. Nous admettons bien avec lui que le cimetière de Charpigny est celui d'une population terrienne, mais d'une population terrienne appartenant à une tout autre race que celle des populations néolithiques de Chamblandes. Comme nous l'avons vu, les populations de Chamblandes sont les descendantes, à l'âge de la pierre polie, des populations quaternaires magdaléniennes ou paléolithiques, et elles se rattachent, en particulier, à la race de Cro-Magnon ou de Baumes-Chaudes Cro-Magnon ainsi qu'à celle des négroïdes de Grimaldi. Les rares ossements que l'on connaît des sépultures de l'âge du bronze (Montreux, St-Triphon) appartiennent, au contraire, à la race dolichocéphale d'origine septentrionale. En outre, dans la vallée du Rhône lémanique, il y a diversité en ce qui concerne la forme des sépultures et les mœurs funéraires. En

effet, si à Verchiez¹, entre Aigle et Ollon, l'on a des sépultures cuboïdes, comme celles de Chamblandes et si l'attitude des corps devait être repliée, il n'en est pas de même à Charpigny, où les sépultures en dalles brutes étaient suffisamment grandes pour que les squelettes y fussent étendus et couchés sur le dos, les bras le long des côtés. Enfin sur le plateau de St-Triphon, au Lessus, nous avons à la fois à faire à des sépultures cuboïdes avec squelettes accroupis et à des tombes en terre libre, dans lesquelles le squelette était étendu et couché sur le dos. Ces tombes renfermaient un mobilier caractéristique du bel-âge du bronze, ainsi qu'en témoignent la forme et la décoration des bracelets, les couteaux, les épingles de bronze et la poterie qui est absolument caractéristique de cette époque². Donc, ici non plus l'on ne peut se baser uniquement sur les données archéologiques pour rechercher quels peuples habitaient notre vallée du Rhône à l'âge du bronze et par suite déterminer la race ou les races auxquelles ils appartenaient.

* * *

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure ce qui suit :

1° A l'aurore du néolithique, notre pays était occupé par un peuple terrien, les Chamblandais, descendant directement des populations quaternaires magdaléniennes, quand il a été envahi par les premiers Palafitteurs.

2° Ceux-ci sont brachycéphales, d'origine asiatique, ouralaltaïque, mais ils ne tardèrent pas à subir le contact des

¹ TROYON. *Monuments de l'antiquité dans l'Europe barbare*, p. 455 et suivantes. Lausanne, 1868. *Bracelets et agrafes antiques du canton de Vaud*. Mémoires de la Société des antiquaires de Zurich. Vol. II. F.-A. FOREL. *Le Léman*, t. III, p. 467 et 468. Lausanne, 1904.

² A. SCHENK. *Notes sur quelques sépultures de l'âge du bronze et de l'âge du fer dans le district d'Aigle*. « Revue historique vaudoise », 1907.

populations dolichocéphales d'origine septentrionale qui immigrèrent en Suisse à partir du milieu de l'âge de la pierre polie et à se croiser avec elles, formant ainsi un peuple plus ou moins mixte, se développant progressivement et pacifiquement pendant toute l'ère des Palafitteurs, jusqu'à la fin de l'âge du bronze.

3^o Dans notre Suisse, la coupure historique par invasion d'un nouveau peuple a eu lieu entre l'âge du bronze et l'âge du fer. Ce peuple appartenait encore à la race dolichocéphale d'origine septentrionale et doit être considéré comme Gaulois; ce sont des *Galates*, ayant précédé de quelques siècles, dans nos contrées, les Helvètes, tribu des Gaulois.

4^o Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible de dire si la race terrienne, que nous désignons avec M. F.-A. Forel sous le nom de « Chamblandais » a persisté dans la vallée suisse du Rhône jusqu'à l'âge du bronze en conservant l'ensemble de ses caractères ethniques; les ossements trouvés jusqu'à présent dans les sépultures de cette période appartenant uniquement aux races brachycéphale et dolichocéphale, caractéristiques des Palafitteurs de l'âge de la pierre polie et de l'âge du bronze.

Dr-Prof. Alex. SCHENK.

OTHON I^{er}, SIRE DE GRANDSON

(D'après un récent ouvrage anglais.)

Travail lu à la Société d'histoire du canton de Berne,
le 11 mars 1910.

Le simple attrait des recherches historiques ne suffit pas à expliquer l'intérêt qu'a pu avoir pour la Société royale d'histoire de Londres la reconstitution pas à pas de la carrière d'un chevalier vaudois, qui pour avoir joué un rôle certainement actif auprès du roi Edward I^{er}, ne fut jamais cependant qu'un personnage secondaire. Othon I^{er} de Grandson